

20130903

ORAISON FUNEBRE DU CDT HELIE DENOIX DE SAINT-MARC



Mon commandant,

Mon ancien,

Ils sont là, ils sont tous présents, qu'ils soient vivants ou disparus, oubliés de l'histoire ou célèbres, croyants, agnostiques ou incroyants, souffrant ou en pleine santé, jeunes soldats ou anciens combattants, civils ou militaires, ils sont tous présents, si ce n'est pas avec leur corps, c'est par leur cœur ou par leur âme ! Tous ceux qui, un jour, ont croisé votre chemin, ou ont fait avec vous une partie de votre route ou plutôt de votre incroyable destinée, sont regroupés autour de vous : les lycéens de Bordeaux, les résistants du réseau Jade-Amicol, les déportés du camp de Langenstein, vos frères d'armes, vos légionnaires que vous avez menés au combat, ceux qui sont morts dans l'anonymat de la jungle ou l'indifférence du pays, les enfants de Talung que vous avez dû laisser derrière vous, les harkis abandonnés puis livrés aux mains du FLN ! Je n'oublie pas vos parents et votre famille, qui ont partagé vos joies et vos épreuves ; il faut ajouter à cette longue liste, les jeunes générations, qui n'ont connu, ni la Guerre de 40, ni l'Indochine, pas plus que l'Algérie, mais qui ont dévoré vos livres, qui vous ont écouté et que vous avez marqués profondément !

Cette liste ne serait pas complète, si n'était pas évoquée la longue cohorte des prisonniers, des déçus, des petits et des sans-grades, les inconnus de l'histoire et des médias, ceux que vous avez croisés, écoutés, respectés, défendus, compris et aimés et dont vous avez été l'avocat. Eux tous s'adressent à vous aujourd'hui, à travers ces quelques mots et, comme nous en étions convenus la dernière fois que nous nous sommes vus et embrassés chez vous, je ne servirai que d'interprète, à la fois fidèle, concis et surtout sobre. Aujourd'hui, Hélié, notre compagnon fidèle, c'est vous qui nous quittez, emportant avec vous vos souvenirs et surtout vos interrogations et vos mystères ; vous laissez chacun de nous, à la fois heureux et fier de vous avoir rencontré, mais triste et orphelin de devoir vous quitter.

Vous laissez surtout chacun de nous, seul face à sa conscience et face aux interrogations lancinantes et fondamentales qui ont hanté votre vie, comme elles hantent la vie de tout honnête homme, qui se veut à la fois homme d'action et de réflexion, et qui cherche inlassablement à donner un sens à son geste ! Parmi tous ces mystères, l'un d'eux ne vous

a jamais quitté. Il a même scandé votre vie ! C'est celui de la vie et de la mort. Car qui d'autres mieux que vous, aurait pu dire, écrire, prédire ou reprendre à son compte ce poème d'Alan Seeger, cet Américain, à la fois légionnaire et poète, disparu à 20 ans dans la tourmente de 1916 :

« J'ai rendez-vous avec la mort » ? C'est à 10 ans que vous avez votre premier rendez-vous avec la mort, quand gravement malade, votre maman veille sur vous, nuit et jour ; de cette épreuve, vous vous souviendrez d'elle, tricotant au pied de votre lit et vous disant : « Tu vois Hélie, la vie est ainsi faite comme un tricot : il faut toujours avoir le courage de mettre un pied devant l'autre, de toujours recommencer, de ne jamais s'arrêter, de ne jamais rien lâcher ! » Cette leçon d'humanité vous servira et vous sauvera quelques années plus tard en camp de concentration.

Votre père, cet homme juste, droit et indépendant, qui mettait un point d'honneur durant la guerre, à saluer poliment les passants, marqués de l'étoile jaune, participera aussi à votre éducation ; il vous dira notamment de ne jamais accrocher votre idéal, votre "étoile personnelle" à un homme, aussi grand fût-il !

De l'époque de votre jeunesse, vous garderez des principes stricts et respectables, que les aléas de la vie ne vont pourtant pas ménager ; c'est bien là votre premier mystère d'une éducation rigoureuse, fondée sur des règles claires, simples et intangibles, que la vie va vous apprendre à relativiser, dès lors qu'elles sont confrontées à la réalité !

Puis, à 20 ans, vous aurez votre deuxième rendez-vous avec la mort ! Mais cette fois-ci, vêtu d'un méchant pyjama rayé, dans le camp de Langenstein. Deux ans de déportation mineront votre santé et votre survie se jouera à quelques jours près, grâce à la libération du camp par les Américains. Mais votre survie se jouera aussi par l'aide fraternelle d'un infirmier français qui volait des médicaments pour vous sauver d'une pneumonie, puis celle d'un mineur letton, qui vous avait pris en affection et qui chapardait de la nourriture pour survivre et vous aider à supporter des conditions de vie et de travail inhumaines.

En revanche, vous refuserez toujours de participer à toute forme d'emploi administratif dans la vie ou l'encadrement du camp d'internement, ce qui vous aurait mis à l'abri du dénuement dans lequel vous avez vécu. Vous y connaîtrez aussi la fraternité avec ses différentes facettes : d'un côté, celle du compagnon qui partage un quignon de pain en dépit de l'extrême pénurie, du camarade qui se charge d'une partie de votre travail malgré la fatigue, mais de l'autre, les rivalités entre les petites fraternités qui se créaient, les cercles, les réseaux d'influence, les mouvements politiques ou les nationalités.... Mystère, ou plutôt misère, de l'homme confronté à un palier de souffrances tel qu'il ne s'appartient plus ou qu'il perd ses références intellectuelles, humaines et morales !

Vous avez encore eu rendez-vous avec la mort à 30 ans, cette fois, à l'autre bout du monde, en Indochine. Vous étiez de ces lieutenants et de ces capitaines, pour lesquels de Lattre s'était engagé jusqu'à l'extrême limite de ses forces, comme sentinelles avancées du monde libre face à l'avancée de la menace communiste. D'abord à Talung, petit village à la frontière de Chine, dont vous avez gardé pieusement une photo aérienne dans votre bureau de Lyon. Si les combats que vous y avez mené n'eurent pas de dimension stratégique, ils vous marquèrent profondément et définitivement par leur fin tragique: contraint d'abandonner la Haute région, vous avez dû le faire à Talung, sans préavis, ni ménagement ; ainsi, vous et vos légionnaires, quittèrent les villageois, en fermant les yeux de douleur et de honte ! Cette interrogation, de l'ordre que l'on exécute en désaccord avec sa conscience, vous hantera longtemps, pour ne pas dire toujours!

Plus tard, à la tête de votre Compagnie du 2° Bataillon étranger de parachutistes, vous avez conduit de durs et longs combats sous les ordres d'un chef d'exception, le chef d'escadron RAFFALLI : Nhia Lo, la Rivière Noire, Hoa Binh, Nassan, la Plaine des Jarres. Au cours de

ces combats, à l'instar de vos compagnons d'armes ou de vos aînés, vous vous sentiez invulnérables ; peut-être même, vous sentiez-vous tout permis, parce que la mort était votre plus proche compagne : une balle qui vous effleure à quelques centimètres du cœur, votre chef qui refuse de se baisser devant l'ennemi et qui finit pas être mortellement touché ; Amilakvari et Brunet de Sairigné vous avaient montré le chemin, Segrétain, Hamacek, Raffalli et plus tard Jeanpierre, Violès, Bourgin, autant de camarades qui vous ont quitté en chemin. Parmi cette litanie, on ne peut oublier, votre fidèle adjudant d'unité, l'adjudant Bonnin, qui vous a marqué à tel point, que, plus tard, vous veillerez à évoquer sa personnalité et sa mémoire durant toutes vos conférences ! Et avec lui, se joignent tous vos légionnaires, qui ont servi honnêtes et fidèles, qui sont morts, dans l'anonymat mais face à l'ennemi, et pour lesquels vous n'avez eu le temps de dire qu'une humble prière.

Tel est le mystère de la mort au combat, qui au même moment frappe un compagnon à vos côtés et vous épargne, pour quelques centimètres ou une fraction de seconde ! 10 ans plus tard, vous aurez encore rendez-vous avec la mort ! Mais cette fois-ci, ce ne sera pas d'une balle perdue sur un champ de bataille, mais de 12 balles dans la peau, dans un mauvais fossé du Fort d'Ivry. En effet, vous veniez d'accomplir un acte grave, en vous rebellant contre l'ordre établi et en y entraînant derrière vous une unité d'élite de légionnaires, ces hommes venus servir la France avec honneur et fidélité.

Or retourner son arme contre les autorités de son propre pays reste un acte très grave pour un soldat ; en revanche, le jugement qui sera rendu – 10 ans de réclusion pour vous et le sursis pour vos capitaines – montre qu'en dépit de toutes les pressions politiques de l'époque, en dépit des tribunaux d'exception et en dépit de la rapidité du jugement, les circonstances atténuantes vous ont été reconnues. Elles vous auront aussi été reconnues 5 ans après, quand vous serez libéré de prison, comme elles vous seront encore reconnues quelques années plus tard quand vous serez réhabilité dans vos droits ; elles vous seront surtout reconnues par la nation et par les médias à travers le succès éblouissant de vos livres, celui de vos nombreuses conférences et par votre témoignage d'homme d'honneur. Ces circonstances atténuantes se transformeront finalement en circonstances exceptionnelles, lorsque, 50 ans plus tard, en novembre 2011, le Président de la République en personne vous élèvera à la plus haute distinction de l'Ordre de la Légion d'Honneur ; au cours de cette cérémonie émouvante, qui eut lieu dans le Panthéon des soldats, nul ne saura si l'accolade du chef des armées représentait le pardon du pays à l'un de ses grands soldats ou bien la demande de pardon de la République pour avoir tant exigé de ses soldats à l'époque de l'Algérie.

Le pardon, par sa puissance, par son exemple et surtout par son mystère, fera le reste de la cérémonie... Aujourd'hui, vous nous laissez l'exemple d'un soldat qui eut le courage, à la fois fou et réfléchi, de tout sacrifier dans un acte de désespoir pour sauver son honneur ! Mais vous nous quittez en sachant que beaucoup d'officiers ont aussi préservé leur honneur en faisant le choix de la discipline. Le mot de la fin, si une fin il y a, car la tragédie algérienne a fait couler autant d'encre que de sang, revient à l'un de vos contemporains, le général de Pouilly, qui, au cours de l'un des nombreux procès qui suivirent, déclara, de façon magistrale et courageuse, devant le tribunal : « Choisissant la discipline, j'ai également choisi de partager avec la Nation française la honte d'un abandon... Et pour ceux qui, n'ayant pas pu supporter cette honte, se sont révoltés contre elle, l'Histoire dira sans doute que leur crime est moins grand que le nôtre » ! Et puis, quelque 20 ans plus tard, alors que, depuis votre sortie de prison, vous aviez choisi de garder le silence, comme seul linceul qui convienne après tant de drames vécus, alors que vous aviez reconstruit votre vie, ici même à Lyon, vous êtes agressé un soir dans la rue par deux individus masqués, dont l'un vous crie, une fois que vous êtes à terre : « Tais-toi ! On ne veut plus que tu parles ! »

Cette agression survenait après l'une de vos rares interventions de l'époque ; elle agira comme un électrochoc et vous décidera alors à témoigner de ce que vous avez vu et vécu

à la pointe de tous les drames qui ont agité la France au cours du XXème siècle. Ainsi, au moment où vous comptiez prendre votre retraite, vous allez alors commencer, une 3^e carrière d'écrivain et de conférencier. Alors que le silence que vous aviez choisi de respecter, vous laissait en fait pour mort dans la société française, ce nouvel engagement va vous redonner une raison de vivre et de combattre !

Toujours ce mystère de la vie et de la mort ! Au-delà des faits et des drames que vous évoquerez avec autant d'humilité que de pudeur, vous expliquerez les grandeurs et les servitudes du métier des armes et plus largement de celles de tout homme. A l'égard de ceux qui ont vécu les mêmes guerres, vous apporterez un témoignage simple, vrai, poignant et dépassionné pour expliquer les drames vécus par les soldats, qui, dans leur prérogative exorbitante de gardien des armes de la cité et de la force du pays, sont en permanence confrontés aux impératifs des ordres reçus, aux contraintes de la réalité des conflits et aux exigences de leur propre conscience, notamment quand les circonstances deviennent exceptionnellement dramatiques.

A l'égard des jeunes générations, qui n'ont pas connu ces guerres, ni vécu de telles circonstances, mais qui vous ont écouté avec ferveur, vous avez toujours évité de donner des leçons de morale, ayant vous-même trop souffert quand vous étiez jeune, des tribuns qui s'indignaient sans agir, de ceux qui envoyaient les jeunes gens au front en restant confortablement assis ou de notables dont la prudence excessive servait d'alibi à l'absence d'engagement. Vous êtes ainsi devenu une référence morale pour de nombreux jeunes, qu'ils fussent officiers ou sous-officiers ou plus simplement cadres ou homme de réflexion. Puis dans les dernières années de votre vie, vous avez aussi eu plusieurs rendez-vous avec la mort, car votre « carcasse » comme vous nous le disiez souvent, finissait pas vous jouer des tours et le corps médical, avec toute sa compétence, sa patience et son écoute, ne pouvait plus lutter contre les ravages physiques des années de déportation, les maladies contractées dans la jungle indochinoise et les djebels algériens, les conséquences des années de campagnes, d'humiliation ou de stress.

Pourtant, vous avez déjoué les pronostics et vous avez tenu bon, alors que vous accompagniez régulièrement bon nombre de vos frères d'armes à leur dernière demeure ! Là encore, le mystère de la vie et de la mort vous collait à la peau. Et puis, aujourd'hui, Hélié, notre ami, vous êtes là au milieu de nous ; vous, l'homme de tous les conflits du XXème siècle, vous vous êtes endormi dans la paix du Seigneur en ce début du XXIème siècle, dans votre maison des Borias que vous aimiez tant, auprès de Manette et de celles et ceux qui ont partagé l'intimité de votre vie.

Mais, Hélié, êtes-vous réellement mort ? Bien sûr, nous savons que nous ne croiserons plus vos yeux d'un bleu indéfinissable ! Nous savons que nous n'écouterons plus votre voix calme, posée et déterminée ! Nous savons aussi que, lors de nos prochaines étapes à Lyon, seule Manette nous ouvrira la porte et nous accueillera ! Nous savons aussi que vos écrits sont désormais achevés ! Mais, Hélié, à l'instar de tous ceux qui sont ici présents, nous avons envie nous écrier, comme cet écrivain français: «Mort, où est ta victoire ?» Mort, où est ta victoire, quand on a eu une vie aussi pleine et aussi intense, sans jamais baisser les bras et sans jamais renoncer ? Mort, où est ta victoire, quand on n'a cessé de frôler la mort, sans jamais chercher à se protéger ?

Mort, où est ta victoire, quand on a toujours été aux avant-gardes de l'histoire, sans jamais manquer à son devoir ? Mort, où est ta victoire, quand on a su magnifier les valeurs militaires jusqu'à l'extrême limite de leur cohérence, sans jamais défaillir à son honneur ?

Mort, où est ta victoire, quand on s'est toujours battu pour son pays, que celui-ci vous a rejeté et que l'on est toujours resté fidèle à soi-même ? Mort, où est ta victoire, quand après avoir vécu de telles épreuves, on sait rester humble, mesuré et discret ? Mort, où est ta victoire, quand son expérience personnelle, militaire et humaine s'affranchit

des époques, des circonstances et des passions et sert de guide à ceux qui reprendront le flambeau ?

Mort, où est ta victoire, quand après avoir si souvent évoqué l'absurde et le mystère devant la réalité de la mort, on fait résolument le choix de l'Espérance ? Hélié, notre frère, toi qui a tant prôné l'Espérance, il me revient maintenant ce vieux chant scout que tu as dû chanter dans ta jeunesse et sans doute plus tard, et que tous ceux qui sont présents pourraient entonner :

« Ce n'est qu'un au revoir, mon frère ! Ce n'est qu'un au revoir ! Oui, nous nous reverrons Hélié ! Oui, nous nous reverrons » ! Oui, Hélié, oui, nous nous reverrons à l'ombre de Saint Michel et de Saint Antoine, avec tous tes compagnons d'armes, en commençant par les plus humbles, dans un monde sans injure, ni parjure, dans un monde sans trahison, ni abandon, dans un monde sans tromperie, ni mesquinerie, dans un monde de pardon, d'amour et de vérité ! A Dieu, Hélié....A Dieu, Hélié et surtout merci ! Merci d'avoir su nous guider au milieu des « champs de braise ! ».



20130430

In memoriam: caporal-chef Stéphane Duval, du 1er RPIMa « Opération SERVAL »



Né le 22 août 1980, le caporal-chef Stéphane DUVAL aura servi la France durant 11 ans.

A 22 ans, il s'engage le 2 avril 2002 au 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1^{er} RPIMa) à Bayonne. A l'issue d'une brillante formation initiale, il réussit son examen d'opérateur des réseaux mobiles spéciaux. Le 1er juillet 2008, il est affecté au 6^e bataillon d'infanterie de marine (6^e BIMA) au Gabon durant deux ans et revient servir dans son régiment d'origine, le 1^{er} RPIMa, le 1er juillet 2010. Le 2 avril 2013, il est promu caporal-chef de 1^{re} classe.

Le caporal-chef DUVAL a effectué de nombreuses missions extérieures au cours desquelles son professionnalisme a été à chaque fois souligné : Gabon en 2004, Guyane en 2007, République de Côte d'Ivoire en 2005 et 2007, Afghanistan en 2003 et 2010 et Burkina Faso en 2011 et 2013.

Le 21 février 2012, le caporal-chef DUVAL reçoit une citation à l'ordre de la division, celle-ci comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec étoile d'argent.

Déjà engagé au Burkina Faso fin 2011, en qualité d'opérateur radio de la cellule de mise en œuvre tactique, il fait preuve de remarquables qualités militaires pour lesquelles il reçoit une lettre de félicitations. Il est également décoré de la médaille d'outre-mer avec agrafe « République de Côte d'Ivoire », de la médaille d'argent de la défense nationale avec agrafe « troupes aéroportées » et « missions d'assistance extérieure ». Le caporal-chef DUVAL était engagé dans le cadre de l'opération SERVAL depuis février 2013. Il participait à des opérations de forces spéciales dans le Nord-Est du Mali avec, pour objectif, de rechercher et de détruire les groupes terroristes qui s'y trouveraient encore.

Le 29 avril 2013, en début d'après-midi, entre Tin Zaouaten et Boughessa, son véhicule léger a sauté sur un engin explosif, provoquant son décès. Agé de 33 ans, marié et père de deux enfants, il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

L'UNACITA-ISTRES présente ses condoléances à sa famille, ses proches et ses camarades du 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine (1^{er} RPIMa).

Droits : Armée de Terre 2013

20130420

En ton honneur soldat



En ton honneur soldat

En mémoire à nos camarades tombés au champ d'honneur en Afghanistan.

Chanson paroles et musique : Jean-Luc LE DOUSSAL

Montage diaporama : Michel LE MOELLIC

Orchestre :

Les troubadours du 4^{ème} RIMa de Fréjus » dont 4 musiciens sont des anciens sous-officiers à la retraite :

Jean-Pierre BERNARD à la mandoline à l'harmonica et aux cœurs.

Joël LAURETTA à la batterie et aux cœurs.

Gérald PIEURGUE à la guitare électrique solo et aux cœurs.

Jean-Pierre PERRACCA (civil) à la basse et aux cœurs et Jean-Luc à la guitare électro-acoustique, chanteur principal de cet ensemble.

20130317

Caporal Alexandre van Dooren, 1er RIMa, tué au Mali !



Né le 8 avril 1989, le caporal Alexandre van Dooren s'était engagé le 6 octobre 2009, comme engagé volontaire de l'armée de Terre au CPIS (centre parachutiste d'instruction spécialisée) de Perpignan. Le 7 avril 2010, il rejoint le 1er régiment d'infanterie de Marine d'Angoulême pour cinq ans.

Au terme de sa formation initiale durant laquelle il fait preuve d'un très fort potentiel, il est élevé à la distinction de 1re classe le 7 octobre 2010 et est affecté au 3e escadron. Engagé très dynamique et particulièrement efficace, il y occupe la fonction de pilote AMX 10 RCR et se distingue en obtenant brillamment, dès octobre 2011, son certificat militaire élémentaire. Son excellente manière de servir lui permet d'accéder au grade de caporal dès le 1er avril 2012.

Le caporal Alexandre van Dooren totalisait trois missions au cours desquelles son enthousiasme et ses qualités intellectuelles et physiques font l'unanimité, tant auprès de son commandement que de ses camarades. D'avril à juillet 2011, il avait été engagé dans sa fonction de pilote AMX 10 RCR au sein du 5e régiment interarmes outre-mer à Djibouti. De janvier à mai 2012, il avait servi en tant que chef d'équipe PROTERRE au sein du 41e bataillon d'infanterie de marine, en Guadeloupe. Une nouvelle fois, il y avait été particulièrement remarqué pour son sens aigu des responsabilités et sa rusticité.

Projeté au Mali depuis le 27 janvier 2013, il était engagé au sein du GTIA4 (groupement tactique interarmes) dans le cadre de l'opération SERVAL, en tant que pilote AMX 10RCR. Le 16 mars 2013, au cours d'une opération dans la zone au sud de Tessalit visant à rechercher et détruire les groupes terroristes qui s'y trouvent encore, un blindé AMX 10RCR a sauté sur un engin explosif, provoquant la mort du militaire. Il est le cinquième soldat français à mourir au combat depuis le lancement de l'opération Serval. Le caporal Alexandre van Dooren était titulaire de la médaille de bronze de la défense nationale depuis 2012. Agé de 24 ans, il était en situation de concubinage et père d'un enfant.

L'UNACITA ISTRES s'associe à sa famille et à ses proches dans cette cruelle épreuve.

20130306

Brigadier-chef Wilfried Pingaud, tué au Mali.



Le brigadier-chef de première classe Wilfried Pingaud est né le 23 novembre 1976. A 18 ans, le 4 avril 1995, il signe un contrat d'engagé volontaire de l'armée de Terre pour cinq ans au titre du 68e régiment d'artillerie d'Afrique (68e RAA). A l'issue de sa formation initiale, il rejoint la 2e batterie du 68e RAA en tant que servant artillerie. Il se distingue alors immédiatement par son goût de l'effort et fait preuve de belles qualités humaines. Le 13 juillet de la même année, il obtient brillamment le certificat technique élémentaire (CTE) spécialité « mortier lourd » avant d'être élevé le 1er décembre 1995 à la distinction de 1re classe.

Désigné pour partir en mission de courte durée à Mayotte de février à juin 1996, il obtient durant son séjour le certificat technique élémentaire spécialité « Choc et Feu », démontrant par la même occasion un excellent état d'esprit et de très bonnes aptitudes militaires. En avril 1997, il rejoint avec sa batterie la République Centrafricaine comme conducteur poids lourd au sein de l'équipe munitions. De retour au régiment après quatre mois de mission, ses états de services sont récompensés par une promotion au grade de brigadier le 1er décembre 1998.

Polyvalent, soucieux d'élargir ses compétences, il sert alors comme cuisinier au sein de la 2e batterie puis rejoint la 11e batterie et le cercle mess le 1er février 1999. Le 17 mars 1999, il réussit avec brio le certificat technique élémentaire spécialité « restauration collective ». Faisant preuve d'une très grande disponibilité et d'une remarquable ardeur au travail, il devient rapidement un adjoint de valeur du chef de cuisine. En séjour en Polynésie de février à mai 2000, il est un exemple pour les plus jeunes et démontre de grandes capacités d'initiative. Ses belles qualités militaires et techniques lui valent la promotion au grade de brigadier-chef le 1er octobre 2000 et, le 1er novembre de la même année, il est déclaré titulaire du certificat d'aptitude technique du premier degré « Mortier lourd ».

De septembre à novembre 2002, il effectue un séjour en Afghanistan au titre de l'opération PAMIR – mandat EPIDOTE comme aide moniteur à l'instruction de l'armée nationale afghane (ANA) ; il s'investit sans compter dans sa mission et obtient d'excellents résultats, mettant à profit ses connaissances étendues en artillerie. Son travail est unanimement reconnu et récompensé par l'attribution du certificat d'aptitude technique du 2e degré spécialité « pointeur mortier » le 31 décembre 2002.

De retour en régiment, il occupe le poste de conducteur poids lourd et magasinier et est promu au grade de brigadier-chef de 1re classe le 4 avril 2006. Le 1er janvier 2009, il rejoint le groupement de soutien de la base de défense (GSBDD) de La Valbonne nouvellement créé, où il exerce la fonction de permanent du bureau tir. Exemplaire en toutes circonstances, doté d'une excellente condition physique, il donne entière satisfaction. Le 1er septembre 2011, avec le transfert du bureau tir du camp de La Valbonne, il est de nouveau affecté au 68e régiment d'artillerie d'Afrique.

Le 21 janvier 2013, il est projeté dans le cadre de l'opération SERVAL, au Mali, en tant qu'adjoint pupitreur ATLAS. Le 6 mars 2013, en début de matinée, un détachement de l'armée malienne conduisant des opérations de fouilles et de reconnaissance a été pris à partie par des groupes terroristes dans la région de Tin Keraten, au nord-est d'Imenas, à une centaine de kilomètres de Gao. Au cours de cet accrochage, le brigadier-chef Pingaud, inséré auprès du bataillon malien, a été mortellement touché. Transporté vers l'antenne chirurgicale avancée de Gao afin d'y être opéré, il est malheureusement décédé des suites de ses blessures quelques heures après. Il est le quatrième soldat français à mourir au combat depuis le lancement de l'opération Serval.

Le brigadier-chef de première classe Wilfried Pingaud était titulaire de la médaille d'or de la défense nationale, de la médaille commémorative française avec agrafe Afghanistan et de la médaille d'outre-mer avec agrafes République du Congo et République Centrafricaine.

Agé de 36 ans, le brigadier-chef de première classe Wilfried Pingaud était marié et père de deux enfants.

L'UNACITA ISTRES s'associe à sa famille et à ses proches dans cette cruelle épreuve.

20130303

Mali : le caporal Cédric Charenton du 1er RCP tué au combat



Le caporal Cédric Charenton, 26 ans, du 1er régiment de chasseurs parachutistes (Pamiers) a été mortellement blessé par des tirs ennemis, samedi vers 18 heures dans le massif des Adrars. Sa section montait à l'assaut d'une position djihadiste. Il s'agit du 3ème mort français depuis le début de l'opération Serval. Environ 1200 militaires français – et 800 Tchadiens – sont actuellement engagés dans des opérations qui visent à détruire ce que le ministre de la défense appelle « le sanctuaire des terroristes ».

L'UNACITA-ISTRES s'associe à la douleur de sa famille et des ses proches.

Sa biographie:

Né le 24 août 1986, le caporal Cédric CHARENTON signe un contrat comme engagé volontaire de l'armée de Terre pour cinq ans au titre du 1er régiment de chasseurs parachutistes le 1er décembre 2009. Le caporal Cédric CHARENTON aura servi la France durant plus de trois ans.

A l'issue d'une période d'instruction durant laquelle il est breveté parachutiste le 12 mars 2010, il rejoint la 2e compagnie de combat du 1er régiment de chasseurs parachutistes pour servir en qualité de grenadier voltigeur. Dès son arrivée dans sa nouvelle unité, il révèle un profil très prometteur et d'excellentes qualités de soldat. Il est élevé à la distinction de 1re classe le 1er juillet 2010.

Soldat volontaire, il part le 10 août 2010 en mission de courte durée en Nouvelle-Calédonie jusqu'en décembre 2010. Au cours de cette mission, il obtient brillamment le brevet d'aguerrissement Nouvelle-Calédonie.

Endurant et animé d'un excellent état d'esprit, il est désigné pour poursuivre son cursus militaire en présentant le certificat technique élémentaire dans le domaine du combat de l'infanterie qu'il obtient à l'issue de sa formation.

Son stage à peine terminé, il est désigné le 10 juillet 2011, avec son groupe, pour rejoindre l'Afghanistan dans le cadre de l'opération PAMIR au sein du groupement tactique interarmes KAPISA/Battle group RAPTOR afin de remplacer un groupe de la 1re compagnie de combat sévèrement touché. Il se distinguera avec ses camarades pendant plus de trois mois dans les vallées afghanes.

Ses qualités de soldat sont unanimement reconnues et ses états de service sont récompensés par une promotion au grade de caporal le 1er avril 2012.

Projeté au Gabon avec sa compagnie de juin à novembre 2012, au sein du 6e bataillon d'infanterie de marine, il se donne sans compter durant toute la mission, se distinguant notamment lors du stage commando en jungle.

Le 25 janvier 2013, il est désigné pour participer à l'opération SERVAL au Mali. Le 2 mars, son unité menant des opérations de recherche et de destruction dans le massif de l'Adrar – plus précisément dans la vallée d'Ametettai, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tessalit – a engagé à plusieurs reprises au cours de la journée des combats avec les terroristes. Au cours d'une de ces actions, vers 18 heures, alors que sa section montait à l'assaut d'une position ennemie, le caporal Cédric CHARENTON a été mortellement touché.

Le caporal Cédric CHARENTON était titulaire de la médaille de bronze de la défense nationale, de la médaille commémorative française avec agrafe Afghanistan et de la médaille non Article 5 de l'OTAN – ISAF.

Agé de 26 ans, célibataire, il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

Source / Armée de terre

20130222

SGC Harold VORMEZELE mort au combat.

HONNEUR ET FIDELITE

Le sergent-chef Harold VORMEZELE, âgé de 23 ans, sous-officier du 2ème REP, a été tué dans le massif des Ifoghas au Mali le 19 février 2013.

Solidarité et condoléances à la famille



« Né le 24 juillet 1979 en Belgique, le sergent-chef Harold Vormezeele aura servi la France durant près de 14ans », écrit la Défense. Il s'était engagé comme volontaire dans la légion à 19 ans, le 24 février 1999, est-il précisé. Formé au 4e régiment étranger de Castelnaudary, il intègre le 22 juillet 1999 le 2e REP en qualité de grenadier voltigeur, ajoute la note biographique. Intégrant plus tard la section des commandos parachutistes, « il est naturellement orienté vers le corps des sous-officiers et est nommé au grade de sergent le 1er juillet 2005 », est-il souligné. Il sera promu au grade de sergent-chef le 1er juillet 2010, deux mois après sa naturalisation.

« Faisant preuve depuis toujours d'un remarquable dévouement à son métier et d'une disponibilité sans faille », le sergent-chef Vormezeele avait servi en Bosnie-Herzégovine en 2000, au Gabon en 2001, Djibouti en 2001 et 2011. Il avait aussi été envoyé en mission en Nouvelle-Calédonie en 2003, en Côte d'Ivoire en 2006, en République Centrafricaine en 2007 et enfin avait servi en Afghanistan en 2008, 2010 et 2011.

Harold Vormezeele a été tué, lors d'une mission de reconnaissance dans le massif de l'Adrar, à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tessalit, dans le nord-est du pays

20130113

MALI : Lieutenant Damien Boiteux tombé au champ d'honneur.

Le 11 janvier 2013, lors de la première phase de l'opération Serval consistant, en appui des forces armées maliennes, à stopper l'avancée des groupes djihadistes vers le Sud du Mali, le lieutenant Damien Boiteux a été mortellement blessé alors qu'il était aux commandes de son hélicoptère Gazelle. Agé de 41 ans, pacsé et père d'un enfant, il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.



Né le 24 novembre 1971, le lieutenant Damien Boiteux s'est engagé à 19 ans, en qualité d'élève sous-officier à l'école nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent.

A l'issue d'une brillante formation initiale, il rejoint l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de Terre de DAX le 5 août 1991. Il est nommé sergent le 1er avril 1992. Breveté pilote, il est affecté au 1er régiment d'hélicoptères de combat de Phalsbourg le 9 juin 1992.

Il s'impose déjà comme un pilote doué puis comme un chef de bord d'hélicoptère d'attaque atteignant rapidement un excellent niveau. Il est promu maréchal des logis-chef le 1er juillet 1999 et est admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 1er décembre suivant. Le 1er août 2000, il est appelé à servir en qualité de moniteur à l'école d'application de l'aviation légère de l'armée de Terre de DAX.

Il est promu adjudant le 1er avril 2004. Le 1er août 2005, il rejoint le 6e régiment d'hélicoptères de combat de Margny les Compiègne. Très disponible, il se porte volontaire pour suivre les stages lui permettant d'évoluer en milieu opérationnel. Il retrouve ainsi rapidement sa place en escadrille de combat. Le 1er juillet 2007, il est sélectionné pour rejoindre le détachement de l'aviation légère de l'armée de Terre des opérations spéciales (DAOS) de Pau.

Élément moteur de l'escadrille, il est une force de proposition crédible et écouté de ses chefs comme de ses pairs. Son sens du commandement et son fort potentiel l'amènent tout naturellement au recrutement officier. Nommé aspirant le 30 juin 2008 puis sous-lieutenant le 1er octobre suivant, il s'impose sans peine dans l'exercice du commandement. Le 1er août 2009, le DAOS devient 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales. Officier particulièrement aguerri, il est promu lieutenant le 1er octobre de la même année.

Il s'illustre par son sens tactique élevé dans la préparation des missions et ses qualités de chef de patrouille et de moniteur Gazelle hors pairs. Spécialiste des interventions en milieu désertique de jour comme de nuit, il sert de manière remarquable au sein des forces spéciales. Le lieutenant Boiteux a effectué de nombreuses missions extérieures aux cours desquelles son dévouement et sa volonté de réussite ont été remarquées : Djibouti en 1993, l'ex- Yougoslavie en 1998, la République de Côte d'Ivoire en 2005, 2007 et 2009, à nouveau Djibouti en 2008 et 2009, la Mauritanie en 2010 et le Burkina-Faso en 2010, 2011 et 2012.

Le lieutenant Boiteux était titulaire de la médaille de l'aéronautique, de la médaille d'outre-mer avec agrafe « République de Côte d'Ivoire », d'une citation à l'ordre du régiment avec attribution de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze et de la médaille d'or de la défense nationale avec agrafe « aviation légère » et « missions d'assistance extérieure ».

Source: Sirpa

20130102

Décès de John Martin, dernier du Bataillon du Pacifique

La Dépêche de Tahiti a le regret de vous informer de la disparition de John Martin, qui a nous quitté lundi 31 décembre, aux alentours de 21 heures. Né le 8 décembre 1921 à Tahiti, John Martin s'est engagé dans la France libre dès septembre 1940, puis a été sergent dans le célèbre Bataillon du Pacifique durant la seconde guerre mondiale et a notamment participé à la bataille de Bir Hakeim. Il a été décoré de la croix de guerre avec étoile d'argent pour ses faits de guerre. Il était le dernier combattant du Bataillon du Pacifique. John Martin était âgé de 91 ans.



Bir Hakeim est un point d'eau désaffecté au milieu du désert de Libye. Pendant seize jours, du 26 mai au 11 juin 1942, la Première Brigade Française Libre du général Kœnig y résista aux attaques des armées motorisées italiennes et allemandes (l'Afrika Korps) du général Rommel. Le répit ainsi gagné par les Français libres permit aux Britanniques, en mauvaise posture, de se replier et de triompher par la suite à El Alamein. Le général Saint-Hillier dira, en octobre 1991, dans un entretien : "Il fallut qu'un grain de sable enrayât l'avance italo-allemande, qui n'atteignit El-Alamein qu'après l'arrivée des divisions britanniques fraîches : le grain de sable s'appelait Bir Hakeim."

Le dernier week-end du mois de mai, en métropole, a été commémoré le soixante-dixième anniversaire de la bataille de Bir Hakeim, où les Tahitiens et les Calédoniens du Bataillon du Pacifique s'illustrèrent de façon magistrale, faisant entrer le conflit de la Deuxième Guerre mondiale dans une phase décisive.

L'armistice de 1940 et l'appel du général de Gaulle

Fin 1939, les murs de Papeete se couvrent d'affiches blanches aux drapeaux entrecroisés annonçant l'entrée en guerre de la métropole. La fièvre monte dans les districts et dans les îles. Pourtant, il n'y a pas grand-chose à faire durant cette "drôle de guerre", mais comme la France est en période d'hostilités, le gouverneur Chastenot de Géry ordonne au capitaine Félix Broche d'organiser la défense. En un mois, deux cent sept hommes se retrouvent en train de suivre l'instruction militaire à la caserne de l'avenue Bruat et bien que Félix Broche et quelques officiers de réserve souhaitent rejoindre les troupes de la France combattante, seul Noël Ilari sera autorisé à regagner la métropole par ses propres moyens au début de 1940.

Pendant ce temps, en Europe, la situation s'aggrave. Alors qu'à Tahiti nul n'est informé de l'exode des Français, ni de la catastrophe de Dunkerque, ni de l'entrée en guerre des Italiens

aux côtés des Allemands, un matin ensoleillé, une nouvelle étonnante éclate : l'armistice est signé ! À Papeete, on comprend d'autant moins que les émissions radio reçues sont contradictoires et que l'appel du 18 juin du général de Gaulle n'a pas été entendu à Tahiti.

L'attachement réel de Tahiti à la France

Dans leur grande majorité, les Tahitiens sont pour la continuation de la lutte et pour la formation d'un corps expéditionnaire qui irait, comme en 1916, aider la France à se relever. Le 14 juillet 1940, à Uturoa, un vieux chef parle de "la tristesse de savoir les Prussiens à Paris, à Bordeaux, à Lyon", et d'ajouter : "Ils ne sont pas à Tahiti, aux îles Sous-le-Vent, aux Tuamotu, Ils n'ont pas vaincu les Maori. Nous ne sommes pas des vaincus, nous ne sommes pas des captifs".

Un ancien combattant de Champagne parle dans le même sens : "Nous allons former un bataillon du Pacifique et tous les tamarii maohi iront chasser les Prussiens de France". L'idée était lancée, elle allait faire son chemin...

Pendant l'été 1940, il n'est cependant pas question pour le capitaine Broche de former un corps expéditionnaire mais plutôt de démobiliser, la mort dans l'âme et aux ordres du gouverneur les deux cents hommes de sa compagnie constituée quelques mois plus tôt.

Après quelques mois d'événements plus ou moins rocambolesques, et la mise en place d'un gouvernement provisoire, le 3 septembre 1940, alors que le 27 août était créé le Comité de la France libre, un décret du général de Gaulle nomme Émile de Curton gouverneur des Établissements français d'Océanie.

On n'insistera jamais assez sur le fait que les Tahitiens de la base, dès l'annonce de l'armistice et dès l'appel du 18 juin ont manifesté avec force et détermination leur volonté d'aller se battre pour aider la France à se relever. L'épopée du Bataillon du Pacifique composé en majeure partie de Tahitiens de souche et de "demis" qui vont pendant cinq ans se couvrir de gloire sur tous les champs de bataille, de Bir Hakeim au front des Vosges, illustre au plus haut point l'attachement réel que Tahiti portait à la France.

Dès le 14 janvier 1941, un premier contingent composé d'officiers-mariniers et de marins quitte Tahiti et, après plusieurs péripéties et autant d'affectations va servir sur les corvettes de la France Libre qui protègent les convois dans l'Atlantique nord. Le 31 mars, un deuxième groupe de combattants est engagé pour la durée de la guerre au titre des Forces françaises libres.

Ce n'est pas le capitaine Broche qui formera le corps expéditionnaire à Tahiti, car il est nommé commandant supérieur des forces du Pacifique et part prendre ses fonctions à Nouméa le 21 octobre 1940.

Le 21 avril, la ville de Papeete se couvre de drapeaux, le croiseur anglais "Monowai" est à quai. Les trois cents volontaires ont quitté la caserne de l'avenue Bruat et s'apprêtent à embarquer. La "Marseillaise" retentit, puis le "Maururu a vau". Il se met à pleuvoir. Le "Monowai" quitte Tahiti, un hydravion de la base aéronavale le survole, la passe est franchie, la grande aventure du Bataillon du Pacifique commence.

Un très long voyage

Ce n'est que le 1er août 1941 que les volontaires tahitiens et calédoniens vont débarquer en Palestine après un voyage qui a emmené les Polynésiens aux îles Fidji où ils vont défilier, avant de rejoindre Nouméa où ils seront rejoints par les volontaires de Nouvelle-Calédonie.

Après quatre jours de navigation, Tahitiens et Calédoniens arrivent à Sydney à bord du "Zealandia". Durant un mois et demi, ils vont subir un entraînement intensif et, le 27 juin, le Bataillon du Pacifique embarque sur le plus grand paquebot du monde : le "Queen Elisabeth", destination le canal de Suez après être passés par Perth et Ceylan.

Le 1er août 1941, le Bataillon du Pacifique débarque en Palestine. Pour tous, c'est l'inconnu le plus complet. Le 19 août, direction la Syrie où l'instruction et l'entraînement se poursuivent. Vers la mi-décembre, le bataillon est entièrement équipé de matériel neuf et le 28 du même mois, il prend la direction du sud. Tartous, Tripoli, Beyrouth, St Jean d'Acre et de nouveau la Palestine avant l'arrivée dans le désert de Libye.



La vraie guerre va commencer, le jour approche où les hommes du bataillon vont connaître le baptême du feu. Après le piton d'Halfaya, Sallum atteint le 26 janvier, c'est l'arrivée à Tobrouk, puis c'est l'étape de Temimi et celle de Mechili, où le 30 janvier le bataillon prend position et où l'aviation ennemie se fait maintenant plus active et harcèle quotidiennement les véhicules du bataillon, dont les membres, à chaque attaque, sont obligés de se disperser. Cette mission retardatrice permet aux Anglais de se positionner et d'arrêter les colonnes de l'Afrika Corps du général Rommel.

14 février 1941

Fin février, la Première Brigade Française Libre arrive à Bir Hakeim, un point qui serait sans doute resté à jamais inconnu si une poignée d'hommes résolus n'avait immortalisé son appellation. Bir Hakeim va devenir l'une des batailles les plus célèbres de l'Histoire moderne. En couvrant le flanc sud de la VIIe armée britannique Bir Hakeim servira de pivot aux éléments blindés qui agissent au sud.

Dès le 14 février 1941, les hommes du Bataillon du Pacifique vont entourer le camp de cinquante mille mines antichars et creuser tranchées, trous d'hommes, observatoires. La brigade Koenig envoie des patrouilles qui quadrillent le désert.

Les Tahitiens ne comprennent pas l'intérêt de ces travaux. Ils ont l'impression de patrouiller et de creuser pour rien. L'affrontement avec l'ennemi donnera un sens à ce dispositif de défense. Cet affrontement va avoir lieu le 28 mai. Le 26, Bir Hakeim a été survolé par l'aviation allemande, le 27 l'ennemi est prêt à attaquer, le lendemain, c'est un déluge de feu, 80 chars allemands montent à l'attaque des positions défendues par les Tahitiens et les Calédoniens.

Les Français ouvrent le feu. Pendant une heure, avec une extrême violence, tout le monde tire. Des chars brûlent, mais la division "Ariete", la meilleure division italienne, n'arrivera pas à briser la résistance des Tahitiens et des autres combattants. L'ennemi ne s'attendait pas à trouver un champ de mines à l'est de Bir Hakeim. Les Tahitiens célèbrent cette victoire, on oublie la peur, on gratte la guitare, on chante les mérites du "lapin", le général Koenig qui a repoussé le «renard», le général Rommel !

La bataille n'est cependant pas jouée et pour la brigade française installée depuis le 14 février à Bir Hakeim, un seul mot d'ordre : tenir, même en cas d'encerclement durant une dizaine de jours. C'est ce qui sera fait et ce n'est que le 10 juin que la retraite va s'amorcer après avoir durant toutes ces journées fait face à un ennemi nettement supérieur, malgré les bombardements incessants et le nombre de victimes recensées.

La 1ère brigade perce les lignes ennemies et permet l'évacuation de Bir Hakeim qui a tenu plus de quinze jours à un encerclement mortel. Le général Koenig aura ces mots : "Bir Hakeim est une victoire française, soyez fiers de votre victoire. Je salue nos morts, nos frères d'armes tombés dans les combats et dont le souvenir nous soutiendra dans les luttes à venir" et le 18 juin 1942, il y a 70 ans, le général de Gaulle terminera son discours par ces mots : "Quand, à Bir Hakeim, un rayon de sa gloire renaissante est venu caresser le front sanglant de ses soldats, le monde a reconnu la France".

Pouvait-on offrir meilleur hommage aux combattants du Bataillon du Pacifique qui a payé un lourd tribut pour obtenir cette victoire avec de nombreux morts, dont le lieutenant-colonel Félix Broche fauché par un obus à son poste de commandement, blessés ou disparus. Certainement pas. Mais le chemin sera encore long de Bir Hakeim à Paris ou le Bataillon du Pacifique fera son entrée le 8 novembre 1944 et d'ici là, il aura encore l'occasion de se mettre en valeur à travers l'Égypte, la Tunisie, l'Italie, en France enfin avec le débarquement de Provence et la remontée jusqu'aux Vosges où les Tahitiens se comporteront toujours avec un courage extrême.

Le 14 juillet 1945, le Bataillon du Pacifique va défiler sur les Champs-Élysées et recevoir l'hommage de la nation. Il l'a bien mérité.

“On avait l'esprit gaulliste avant le gaullisme !” John Martin commandeur de la Légion d'honneur



“À l'annonce de l'armistice, à Tahiti, tout le monde était triste. Lors de la guerre de 1914-18, plus de mille tahitiens avaient rejoint la métropole, participé aux batailles de Verdun, du Chemin des Dames et ils étaient revenus en vainqueurs. Que la France, en 1940 ait perdu, ils n'y croyaient pas. Les chefs de district, tous anciens combattants sont allés demander confirmation chez le gouverneur, les larmes aux yeux.”

Puis est parvenue la nouvelle de l'appel du 18 juin du général de Gaulle. “Je ne l'ai pas entendu directement, raconte John Martin, mais comme j'étais planton aux établissements Donald, je naviguai beaucoup dans la ville, où j'ai rencontré de gens qui m'ont dit qu'un général avait parlé, à Londres et lancé un appel à la résistance. Comme beaucoup de copains, j'ai de suite cherché à m'engager et me suis rendu au consulat anglais pour tenter de me faire incorporer via la Nouvelle-Zélande.

Pas possible. En souvenir de ces anciens, j'ai pensé qu'il fallait faire quelque chose et que c'était à nous, les jeunes, d'essayer de répondre à cet appel du général de Gaulle. Cet appel a rapidement rassemblé tous ceux qui avaient cette même pensée, on avait l'esprit gaulliste avant le gaullisme !

Malgré tout, on peut comprendre ceux qui admettaient l'armistice, en majorité des métropolitains qui avaient déjà vécu la Première Guerre mondiale et qui avaient quitté la métropole pour ne jamais revivre pareil épisode vingt ans après. Je suis tout d'abord allé m'engager dans la Marine, mais ils n'ont pas voulu de moi pour cause “d'insuffisance musculaire” ! Je me suis alors rendu à la caserne Bruat. Je croyais que l'on allait s'inscrire et que l'on attendait à la maison l'arrivée du bateau ! À 7h30, le matin, j'ai dit à mon patron chez Donald que j'allais m'engager. Il m'a dit : “C'est bien, mon garçon”, mais lorsque je suis revenu vers 16 heures, habillé en troufion, il n'a pas apprécié !

Commença alors l'instruction à Bruat, cependant que sur radio Saïgon, j'apprenais comme mes camarades que j'étais condamné à 20 ans de travaux forcés par le gouvernement de Vichy ! Il nous restait à attendre l'arrivée d'un bateau à destination de la Nouvelle-Zélande pour y parfaire notre instruction.



Au sujet de mon incorporation, je dois beaucoup à ma mère car, n'ayant pas la majorité de 21 ans, c'est elle qui a dû signer mon engagement. Étant fils unique, pour elle, ce n'était pas évident, mais elle l'a fait. Lors de mon départ, sur le "Monowai", elle m'a remis une lettre en me disant de ne la lire que lorsque nous serions loin de Tahiti, ce que j'ai fait et j'ai eu raison, car si je l'avais ouverte plus tôt, je pense que j'aurais sauté à la mer et quitté le navire. Elle m'expliquait que si elle avait signé mon engagement, ce n'était pas comme de nombreuses personnes l'en accusaient parce qu'elle ne m'aimait pas ou se désintéressait de moi, mais au contraire parce qu'elle était fière de moi et de ma décision".

La Maison de la France Libre

De retour au fenua, les militaires tahitiens formèrent l'association des Français Libres dont le premier président fut le colonel Hervé avec comme secrétaire John Martin.

L'État leur céda un terrain à Vaininiore pour un franc symbolique et, grâce à des subventions et des dons sur ce terrain fut érigée la Maison de la France Libre. L'amicale des anciens du Bataillon du Pacifique, créée en 1967, y avait toute sa place. Elle s'y réunissait plusieurs fois par an, mais elle tomba en sommeil à partir de 1984.

Depuis le 25 février 2012, elle a été dotée d'un nouveau président en la personne d'Éric Noble dont le père, Max Noble, ancien du Bataillon fut également président. C'est John Martin qui a sollicité Éric Noble pour prendre ce poste car, les anciens n'étant plus assez nombreux pour l'occuper, il a pensé que pour perpétuer le souvenir du Bataillon, il fallait que ce soit un descendant de ses soldats qui prenne le relais.

C'est maintenant chose faite mais Éric Noble a souhaité que l'amicale change de nom pour l'élargir à tout le monde combattant polynésien. Elle est donc aujourd'hui constituée d'anciens marins de la Marine nationale, d'anciens militaires de l'Armée de Terre et de l'Air et d'anciens gendarmes et, avec John Martin comme président d'honneur, elle s'appelle désormais "Amicale du souvenir des anciens du Bataillon du Pacifique, de la France Libre et du monde des combattants polynésiens".

La priorité du nouveau président est la restauration de la Maison de la France Libre pour qu'un musée du souvenir puisse y voir le jour. Le coût des travaux de restauration du bâtiment qui comprendra ensuite un musée, mais aussi un auditorium, est estimé à 12 millions. Il va devoir s'atteler à réunir cette somme en gardant à l'esprit que ce projet est nécessaire pour pouvoir réunir les documents qui permettront aux générations futures de garder en mémoire le souvenir de l'abnégation des anciens, qui disparaissent, hélas, de plus en plus.

